



L'AFD ET la réponse à la Covid-19 au Burkina Faso



7 financements

mis en place depuis
mars 2020

Partenaires

L'AFD au cœur d'un réseau :
#TeamEurope et Partenariat
mondial pour l'Education

10,2 milliards

de F.CFA d'engagements
consacrés à la réponse
à la crise

A travers l'initiative « COVID-19 - Santé en commun », contribution de la France à la riposte mondiale à la pandémie de Covid-19 pour les pays les plus vulnérables, l'AFD a mis en place 7 financements pour appuyer les différents axes du plan de riposte du Burkina Faso. Elle soutient ainsi des actions de communication et de prévention pour limiter la propagation du virus, finance des besoins sanitaires de court terme et appuie la gratuité de l'eau potable aux bornes fontaines, afin de réduire l'impact de la crise sur les populations les plus vulnérables.

NOTRE ACTION EN APPUI À LA RÉPONSE À LA COVID-19 AU Burkina Faso

1

Soutenir le plan national de riposte à la pandémie : appui budgétaire

Cet appui vise à renforcer les capacités du système sanitaire et accompagner les mesures sociales mises en place par le gouvernement pour amortir l'impact de la crise pour les populations les plus pauvres. Il prendra en charge des dépenses de l'Etat du Faso en matière de :

- **Besoins urgents de santé** : 2,3 milliards de F.CFA pour financer les dépenses de fonctionnement des structures hospitalières (ressources humaines, consommables, etc) et les dépenses liées à la détection et au suivi des cas par les équipes d'intervention rapide.
- **Gratuité de l'eau potable** : 2,3 milliards de F.CFA afin de compenser la gratuité de l'eau pour les plus vulnérables : 870 000 personnes bénéficieront de cette mesure de gratuité pour 3 mois aux bornes fontaines de toutes les villes du pays.

2

Renforcer la capacité de réponse à la pandémie du système de santé

Sur financement de l'AFD, l'INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale – projet APHRO-COV) et la Fondation Mérieux (projet RESAOLAB) appuient les **capacités de dépistage des laboratoires** du pays (équipement en matériel, formations, partage d'expérience). L'ONG médicale ALIMA (The Alliance for International Medical Action) bénéficie également d'un financement pour une **prise en charge** de qualité et bio-sécurisée des cas confirmés et suspects de COVID-19. Elle soutient le Centre Hospitalier Universitaire de Tengandogo à Ouagadougou, premier centre de prise en charge des malades de la COVID-19 au Burkina, et le Centre Hospitalier Régional de Kaya dans le Centre-Nord.

3

Soutenir le plan de riposte pour la continuité éducative au Burkina Faso

L'AFD accompagne le plan de riposte du Ministère de l'éducation, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) pour **assurer la continuité éducative**, notamment dans les régions les plus touchées par l'épidémie. En complément de ses propres appuis au secteur, l'AFD mettra en œuvre un financement délégué du **Partenariat mondial pour l'Education** de 4,08 milliards de F.CFA, consacré à la réponse COVID-19. Il soutiendra notamment des mesures de prévention pour la réouverture des écoles et d'appui à l'enseignement à distance (radio scolaire notamment). Alors que le Burkina traverse une grave crise sécuritaire et humanitaire, ce financement visera plus largement à soutenir la mise en place de mécanismes d'atténuation et de résilience au niveau du système éducatif.

4

Communiquer pour sensibiliser et prévenir

Un financement complémentaire de 660,5 millions de F.CFA, dédié à la réponse à la COVID-19, a été mis en place dans le cadre du projet MédiaSahel piloté par CFI, qui appuie des dizaines de radios locales au Mali, Niger et Burkina depuis 2019. Au Burkina, il permettra notamment de déployer des activités de prévention à travers une série de **36 émissions produites par l'UNALFA et diffusées sur plus de 60 radios dans tout le Burkina**, ainsi que des vidéos humoristiques de sensibilisation en langues locales.

5

Permettre à la SONABEL d'assurer la continuité de son service public

La réorientation d'une partie des fonds d'un projet existant au profit de la SONABEL, en subvention, lui permettra de financer son **plan de contingence** (protection des agents et des sites d'accueil du public) et d'assurer ainsi la continuité de son service sur l'ensemble du territoire.